

de Froissart, certains éléments incontournables autour desquels il inscrit sa narration sont pleins d'événements rapportés avec pittoresque (les batailles de Cocherel et d'Auray, les expéditions d'Espagne, la première campagne du connétable). Et comme son intention n'est pas simplement de raconter les hauts faits d'un chevalier extraordinaire, mais, comme Froissart, de les célébrer, même quand les chevaliers ennemis montrent courage et bravoure, Cuvelier à l'occasion ne craint pas les digressions. Un exemple en est son récit très informé de l'escarmouche du pont de Lussac (31 décembre 1369) où sir John Chandos fut mortellement blessé et où le Breton Jean de Kerlouët joua le rôle principal. Nous en apprenons en réalité beaucoup sur les carrières de nombreux autres compagnons bretons de Bertrand tels que les frères et cousins La Houssaie, Mauny et Du Pont. Cependant, on doit noter l'absence de toute relation détaillée des sept dernières années de la carrière du connétable, alors que celles-ci comprennent ses actions pendant les trêves négociées à Bruges (1374-1377)¹³ et la reprise de la guerre franco-anglaise à la fin du règne de Charles V, avant de raconter ses derniers jours et sa mort au siège de Châteauneuf-de-Randon en Auvergne.

En résumé, que le poème soit ou non une propagande sous forme d'épopée pour la cause des Valois (comme indiqué p. 14-15), il apporte beaucoup de renseignements précieux sur les pratiques de la guerre au Moyen Âge, ses stratagèmes, ses ruses et ses tromperies et sur les hommes qui y étaient impliqués. Même si certains pourront trouver qu'à la fin la narration de Cuvelier devient plutôt répétitive et prévisible dans sa forme, il faut féliciter Bryant d'avoir rendu accessible à un large lectorat cette source souvent sous-estimée.

Michael JONES (traduit de l'anglais par Catherine LAURENT)

François Christian SEMUR, *Saint Yves de Tréguier : Patron des Bretons, des avocats, magistrats, juristes et universitaires*, Chemillé-sur-Indrois, Éditions Hugues de Chivré, 2019, 368 p.

Plus de sept siècles après sa mort, la figure emblématique d'Yves Heloury continue à susciter un vif intérêt intellectuel allié parfois à une forte dévotion, l'un n'excluant pas nécessairement l'autre, comme l'illustre le très beau livre que lui consacre François Christian Semur, au terme d'une carrière tout entière tournée vers le droit, d'abord comme commissaire de police, puis comme magistrat, juge d'application des peines et procureur de la République, aujourd'hui, comme délégué du Défenseur des droits en Indre-et-Loire. L'auteur expose sans ambages dans l'introduction le sens de sa

13. Pour un récit détaillé de l'une de ses campagnes pendant les trêves, voir JONES, Michael, « Bertrand du Guesclin, the Truce of Bruges and Campaigns in Périgord (1376) », dans Peter COSS et Christopher TYERMAN (éd.), *Soldiers, Nobles and Gentlemen. Essays in Honour of Maurice Keen*, Woodbridge, The Boydell Press, 2009, p. 183-197.

démarche : celle d'un juriste chrétien engagé, se présentant, bien trop modestement, comme un « historien du dimanche... préoccupé de faire partager... sa passion pour le plus grand saint de Bretagne..., dans la perspective d'une plus grande vulgarisation de [sa] vie..., de son rayonnement et de son culte ».

Cet ouvrage, rédigé en un style fluide et agréable, comportant parfois des évocations poétiques et imagées, ne se veut toutefois nullement une plate hagiographie : il s'appuie en effet sur une démarche historique rigoureuse, nourrie par une bonne maîtrise des sources – abondamment citées, quoique souvent de seconde main – et une connaissance précise du contexte médiéval, tant politique que spirituel et économique, fondée sur une bibliographie conséquente de dix pages. De la sorte, F. Semur – déjà auteur, en 1983, d'une intéressante plaquette sur *Yves de Kermartin* (86 p.) – s'inscrit clairement dans les pas du regretté Jean Le Mappian (1913-2000), pour qui il éprouve manifestement une vive sympathie et qu'il a plaisir à citer.

D'un point de vue formel toutefois, son livre, par l'abondance et la qualité de l'iconographie, se distingue radicalement du *Saint Yves, patron des juristes*, œuvre majeure du bâtonnier nantais : il peut en effet être mis au rang de ce qu'il est convenu d'appeler les « beaux livres ». Parmi plus de 350 photos – essentiellement en couleur – disséminées au fil des pages ou regroupées dans des annexes, on retiendra tout particulièrement, outre un florilège photographique de multiples chapelles Saint-Yves, un panorama très fouillé des représentations du saint dans la statuaire – tant en bois qu'en pierre –, dans l'art du vitrail, celui de l'enluminure ou encore celui des bannières processionnelles, le tout dans un cadre géographique dépassant la Bretagne historique, pour embrasser l'ensemble de la France (Paris, Orléans, Angers, Troyes, Nancy), et même quelques villes d'Europe (Rome, Florence, San Gimignano, Bruxelles, Louvain, Prague). On remarquera notamment un Rubens méconnu, réalisé pour la chapelle des Jésuites de Louvain, aujourd'hui conservé au musée de Détroit : *Saint Yves, official, protecteur des veuves et des orphelins*. Plus contemporaine, la traditionnelle procession du « pardon de saint Yves » n'est pas oubliée, avec des clichés s'étalant de 1947 à 2019.

Sur le fond, l'ouvrage de F. Semur, après un chapitre de contextualisation du XIII^e siècle, s'organise autour de trois thèmes principaux :

- la vie d'Yves Heloury (trois chapitres) ;
- le rayonnement et le culte de saint Yves, de sa canonisation en 1347 à nos jours (quatre chapitres) ;
- l'héritage éthique de « l'avocat des pauvres » (trois chapitres) ;

Les deux premiers thèmes sont traités plutôt sous l'angle de la compilation – tant il n'est guère possible de renouveler radicalement les connaissances sur la question – et le dernier sous celui d'une analyse et d'une réflexion plus personnelles.

Mais, même lorsqu'il s'agit de broser les grandes lignes de l'existence de sieur de Kermartin, F. Semur n'hésite pas à souligner et à explorer les incertitudes qu'elle

comporte, à discuter les opinions des biographes l'ayant précédé et, finalement, à prendre position, en commençant, par exemple, par la controverse entourant l'année même de sa naissance ou celle de son ordination, ou encore la chronologie précise de ses études (p. 101). Peut-être aurait-on pu cependant attendre une plus grande prise de distance par rapport à certains faits non mentionnés dans l'enquête de canonisation de 1330 et dont le caractère légendaire est patent : ainsi en est-il de la pseudo anecdote de saint Yves prononçant une sentence dédommageant par le simple tintement d'une pièce un riche personnage qui se plaignait d'un pauvre venant humer quotidiennement le fumet s'échappant de sa cuisine : « Le son paye l'odeur », aurait tranché l'official de Tréguier... dont on ne comprend d'ailleurs pas bien la compétence canonique en l'espèce !

D'intéressants développements, tout en nuances, sont consacrés à l'origine de l'assistance judiciaire et du lien à faire avec la remarquable implication d'Yves Heloury dans la défense gratuite des pauvres. Après avoir rappelé qu'il ne s'agit nullement d'une question nouvelle au Moyen Âge – car les Romains s'en préoccupaient déjà, un acte de Septime Sévère prescrivant aux avocats de défendre gratuitement les plaideurs indigents –, l'auteur conclut : « Si le terme *initiateur* nous paraît impropre à la situation, celui de *promoteur* serait à notre sens plus adapté, dans la mesure où, grâce à son exemplaire action au profit des *miserabiliae personae*, Yves a pu créer et redynamiser autour de lui, et plus précisément dans le milieu juridique, un élan de miséricorde susceptible de promouvoir l'assistance judiciaire gratuite » (p. 127). Et de fait, plusieurs « confréries Saint-Yves » sont fondées, ayant la défense gratuite des pauvres comme principale mission : ainsi en est-il à Rome, en 1513 ; à Nancy, en 1613 ; à Gand, en 1677.

Dépassant le seul problème de la gratuité d'accès à la justice pour les nécessiteux, F. Semur élève finalement le débat – dans un chapitre spécifique – au niveau des Droits de l'homme, dont on sait qu'ils ne sauraient se réduire à la seule Déclaration de 1789, en dépit de sa puissance symbolique : « Yves Heloury, par son attitude exemplaire envers les plus humbles, les plus démunis, les veuves et les orphelins, n'a-t-il pas été, avant la lettre, un promoteur des droits de l'Homme ?... N'a-t-il pas favorisé l'égalité des droits entre les hommes de toutes les conditions sociales ? » (p. 318). Exploitant les témoignages contenus dans l'enquête de 1330, l'auteur souligne « l'immense respect qu'avait saint Yves de la personne humaine et de ses droits naturels, avant même que ces derniers ne soient édictés et officiellement proclamés... , bien au-delà des recommandations exprimées dans les diverses déclarations modernes des Droits de l'homme... Yves fut l'un des rares promoteurs des droits humains, protecteur avant l'heure du fameux triptyque de notre République : liberté, égalité, fraternité » (p. 321-322). Venant de la part d'un délégué officiel du Défenseur des droits, voilà bien une analyse autorisée, à laquelle il est difficile de ne pas souscrire !

Indéniablement, l'ouvrage de F. Semur saura procurer, même au plus fin connaisseur de la vie, de l'époque et du culte de saint Yves, outre un incontestable plaisir des

yeux, matière non seulement à approfondir son savoir, mais également à alimenter sa réflexion sur la difficile adéquation entre l'idéal de justice porté par les institutions judiciaires, et la réalité des situations concrètes auxquelles sont confrontés tout autant les plaideurs que les professionnels du droit... aujourd'hui comme au XIII^e siècle – quoique différemment –, tant la question transcende les époques !

Thierry HAMON

Christian DAVY, Didier JUGAN, Christiane LEDUC-GUEYE, Christine JABLONSKI et Cécile OULHEN (dir.), *Peintures monumentales de Bretagne : nouvelles images, nouveaux regards du Moyen Âge à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Art & Société », 2021, 384 p.

Cet ouvrage est le fruit des actes d'un colloque organisé en 2016 à Rennes et Pontivy par le Groupe de recherches sur la peinture murale (GRPM). Depuis une vingtaine d'années, cette association, qui réunit des historiens de l'art et des conservateurs-restaurateurs, coordonne des événements scientifiques faisant état de connaissances, des découvertes et des nouvelles pistes de recherche sur ce patrimoine méconnu et menacé. Ces actes marquent un tournant dans l'approche scientifique du GRPM qui a désormais décidé de concentrer son attention sur un cadre géographique restreint à une région, appréhendé sur un temps long, de l'époque médiévale à l'art actuel. Après la Bretagne, l'Alsace a ainsi fait l'objet d'un colloque, en octobre 2019¹⁴.

La direction de l'ouvrage, due à trois chercheurs du GRPM, Christian Davy, Didier Jugan et Christine Leduc-Gueye, et à deux conservatrices des monuments historiques de la Direction des affaires culturelles (DRAC) Bretagne, Christine Jablonski et Cécile Oulhen, annonce d'emblée l'un des grands mérites de ce travail, en l'occurrence d'avoir rassemblé celles et ceux qui, dans les universités, les services de l'État, de la région et des départements et dans les sociétés savantes, contribuent au développement des connaissances, à la sauvegarde et à la valorisation de l'histoire et du patrimoine. Vingt-huit auteurs ont ainsi contribué à cette publication. Ces articles ont été répartis dans deux grandes parties et mis en perspective par une conclusion générale.

Conformément à l'une des ambitions du projet, l'édition a fait l'objet d'un soin particulier. Chaque article est en effet richement illustré de photographies de grande qualité – parfois pleine page – dues au service de l'Inventaire du patrimoine culturel de Bretagne. Des vues d'ensemble ou de détails, des comparaisons avec d'autres sites ou supports aident le lecteur à mesurer la richesse et la variété de ce patrimoine

14. « *La peinture murale en Alsace au cœur du Rhin supérieur : du Moyen Âge à nos jours* », colloque organisé par le GRPM en partenariat avec les Dominicains de Haute-Alsace et la communauté des communes de la région de Guebwiller, 2-5 octobre 2019.